

Bureau de la CLE
Jeudi 04 avril 2024
de 9h30 à 11h30
au Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du technicien SAGE
2. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt
3. Avis sur le PLU de Rieulay
4. Point sur le planning et actions 2024
5. Actualités / questions diverses

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

Dans le collège des élus (2/6 membres) :

- Présidence : Jean-Paul FONTAINE
- Représentant du Parc naturel régional Scarpe-Escaut : Simon LESUR

Dans le collège des usagers (1/3 membres)

- Chambre d'agriculture (Nicolas DEBRABANT)
- Chambre d'agriculture (Jean-Luc GRAS)

Dans le collège de l'Etat (2/3 membres)

- Direction territoriale des territoires et de la mer (Marc BELGRAND)
- Agence de l'eau Artois Picardie (Stéphanie PASQUET)

Invités permanents présents :

- Aurélien THURETTE, représentant la directrice du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Marc DELECLUSE, Président du SMAPI
- Adeline LAFONTAINE, coordinatrice SAGE Scarpe aval, Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Bruno LAME, technicien SAGE, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Excusé(e)s :

- Jean-Michel MICHALAK, représentant de la Région
- Jean-François DALY, représentant Cœur d'Ostrevent
- Edith BOUREL, représentante Douaisis Agglo
- Jean-Claude LEGRAND, Fédération Nord nature environnement
- Jean-Luc DETAVERNIER, représentant du Département du Nord
- Matthieu HOYAU, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- Michel DUPONT, président de la commission « ressource en eau »
- Caroline RICHARD, représentante Douaisis Agglo

COMPTE-RENDU

Jean-Paul FONTAINE accueille les membres du bureau et souhaite la bienvenue au nouveau membre, notamment Bruno LAMÉ, nouveau technicien SAGE.

1) Présentation du technicien SAGE

Bruno LAMÉ a rejoint l'équipe technique du SAGE Scarpe aval au sein du PNR Scarpe Escaut le 1^{er} avril 2024.

En reconversion professionnelle, Bruno avait déjà effectué un stage en 2023 au sein du parc sur les inventaires des arbres têtards et à renforcer l'équipe technique en ce début d'année 2024 pour la gestion des espaces naturels gérés par le parc.

Il appuiera la coordinatrice du SAGE Adeline LAFONTAINE dans les avis et accompagnements des documents d'urbanismes (PLU, SCOT, PLUi, ...), mettra à jour le tableau de bord du SAGE et lancera un appel à manifestation d'intérêt sur les zones humides à restaurer du SAGE.

2) Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

Adeline LAFONTAINE rappelle qu'un premier avis sur le PLU de Raimbeaucourt avait été émis lors d'un bureau le 2 mai 2023. Certaines remarques ont été prises en compte, d'autres non (Cf. Présentation).

Monsieur FONTAINE souhaite que le bureau de la CLE du SAGE Scarpe aval soit injonctif et prenne des précautions afin de protéger les habitants.

Il rappelle que la commune de Raimbeaucourt est sujette à des inondations par ruissellement et que Douaisis Agglo a écrit un cahier des charges pour une étude hydraulique il y a 4 ans et que rien n'a été fait.

Stéphanie PASQUET de l'agence de l'eau a rappelé à la commune qu'une étude doit se faire sur un bassin hydrographique cohérent et non pas à l'échelle communale.

Il est donc décidé de bien rappeler que certains éléments du PLU sont incompatibles avec le SAGE et qu'il ne peut être accepté en l'état.

Adeline LAFONTAINE informe également qu'une construction illégale est actuellement en cours de construction sur une zone humide du SAGE. Le PNR Scarpe Escaut en a informé la commune de Raimbeaucourt qui a pris contact avec la DDTM et un courrier au sous-préfet a été envoyé. Une enquête est en cours.

De plus, la commune de Raimbeaucourt a sollicité la CLE du SAGE Scarpe aval afin d'avoir un interlocuteur au sein d'un COPIL consacré aux problématiques de ruissellement et d'inondation sur leur commune.

Le bureau a donc décidé de répondre favorablement à la demande par un binôme qui représentera le Parc et le SAGE, c'est-à-dire Monsieur FONTAINE et Madame LAFONTAINE.

Monsieur FONTAINE précise que le SAGE Marque-Deûle devrait être convié.

3) Avis sur le PLU de Rieulay

Le bureau de la CLE a décidé d'émettre un avis favorable avec les recommandations suivantes :

- Prendre en compte dans le zonage les Zones Humides à Restaurer et la plaine présumée humide ;
- Prendre en compte dans le règlement, la règle 3 du SAGE (interdiction création/extension de plans d'eau, ...);
- Préconiser une étude zone humide lors de projet ;
- Obligation de performance environnementale concernant les matériaux perméables sur les aires de stationnement.

4) Point sur le planning et actions 2024

Espace de Bon Fonctionnement (EBF) :

Concernant l'EBF (Espace de Bon Fonctionnement), Monsieur DEBRABANT s'interroge sur le fait que la planche des Halloteau (à 50% busé) devrait faire partie des cours d'eau prioritaires.

Adeline LAFONTAINE rappelle que l'ensemble des cours d'eau devront faire l'objet d'un EBF, mais que la planche des Halloteau n'a pas été identifiée comme prioritaire.

Stéphanie PASQUET mentionne que ce cours d'eau fait l'objet d'un plan de gestion (PRE) effectué par le SMAPI.

Monsieur DELECLUSE ajoute qu'il y a certainement des actions prévues sur ce cours d'eau.

HMUC :

Concernant l'étude HMUC, le SAGE Scarpe amont et Scarpe aval avance en même temps. Le SAGE Scarpe amont a transmis la dernière version du cahier des charges validé par le BRGM au SAGE Scarpe aval qui espère pouvoir lancer le marché d'ici juin 2024.

Stéphanie PASQUET informe le bureau que la priorité est de lancer la phase 1 sur l'acquisition de données où un an minimum est nécessaire. Le BRGM va commencer à travailler sur Scarpe amont –

Scarpe aval, si les données sont disponibles fin 2025. Le BRGM pourra faire tourner les modèles pour une mise à disposition aux SAGE début 2026.

Monsieur FONTAINE évoque les nombreuses caves inondées dans le Douaisis. Y a-t-il un lien entre la nappe et les possibilités de pomper du BRGM. Si le BRGM pompe plus, est-ce que ça pourrait réduire ces problèmes. Si oui, est-ce qu'il y a des réflexions de la part du BRGM pour modifier les pratiques.

Adeline LAFONTAINE propose que Noréade et le BRGM puissent faire une présentation du fonctionnement hydrogéologique lors d'une commission « ressource en eau » où l'on pourrait présenter le cahier des charges de l'étude HMUC.

Tableau de bord :

Le tableau de bord sera réalisé par Bruno LAME. Un premier travail sur les indicateurs en cohérence avec le SDAGE et le CARE est en cours. La finalisation de ce tableau de bord est prévue pour la fin de l'année 2024.

CARE :

Le CARE est en cours de finalisation suite à des remarques de l'agence de l'eau. Il sera envoyé à l'AEAP pour le 30 avril et présenté au CA début juillet.

Monsieur FONTAINE souhaite que le CARE soit présenté en CLE avant le CA de l'AEAP.

Stéphanie PASQUET précise que l'animation du CARE est reconduit, car le projet semblait déjà bien avancé.

Aurélien THURETTE revient sur la remarque sur la contractualisation agricole.

Stéphanie PASQUET répond que cette remarque est commune à beaucoup de CARE, mais qu'elle ne peut répondre à cette question. Une réponse devra être apportée au niveau de la direction.

Jean-Paul FONTAINE revient sur la problématique des MAEc et les paiements. Il est inquiet vis-à-vis des réfugiés climatiques, notamment sur la ressource en eau. Il est important que les services de l'état remontent la problématique pour pouvoir se mobiliser et prévoir l'avenir.

Marc BELGRAND répond que la planification écologique est en cours, il y a des objectifs alimentaires et de ressources en eau. Des groupes de travail vont se mettre en place.

Nicolas DEBRABANT répond qu'il y a un réel enjeu agricole. Il faut nourrir le pays, mais aussi les étrangers, il faut donc pouvoir exporter.

Monsieur FONTAINE répond qu'il y a des endroits où on ne pourra plus vivre, donc on ne pourra pas produire, ni exporter.

5) Actualités / questions diverses

- Didier VANPOUCKE est remplacé par Elisabeth GONDY
- Départ de Monsieur LEMIRRE de Douaisis agglo
- Jérôme MALBRANCQ est remplacé par Marc BELGRAND
- Sébastien DELQUIGNIES est le nouveau représentant de la CCI Grand Hainaut au sein de la CLE

Prochain rendez-vous :

- **Présentation du CARE à définir**
- **4 juin : académie de l'eau**
- **6 juin : Visite STEP de Lallaing**
- **Journée grand public « eau et sol » à définir**
- **6 décembre à 9h30: CLE à Landas**

Annexes

Présentation générale de la réunion